

contre les ravageurs

Mode d'emploi

Auxiliaire	Microguêpe parasitoïde <i>Anastatus bifasciatus</i>
Efficace contre	Punaise marbrée de l'arbre (effet partiel)
Domaine d'utilisation	Fruits à pépins (effet partiel)
Formulation	Adultes
Unité	250
Dose d'emploi	1 000 organismes / ha par lâcher, env. 3-4 lâchers à 10-14 jours d'intervalle
Période d'application conditions climatiques	De juin à septembre, pendant la période de ponte des punaises.
Stockage	Le produit doit être appliqué dès sa réception, le soir ou le matin. Conserver à 12 °C pendant 24 heures maximum, uniquement en cas d'urgence.
Mécanisme d'action	<p>La punaise des arbres marbrée a plus de 200 plantes hôtes différentes. Sa ponte dans les vergers a lieu d'avril à fin juillet. Ils passent par 5 stades de nymphes jusqu'au nouvel insecte adulte qui passe l'hiver. Les punaises sucent les fleurs, les pousses et les fruits, ce qui entraîne la rupture et la déformation des fruits.</p> <p><i>Anastatus bifasciatus</i> est une guêpe parasite présente naturellement en Europe. Elle parasite les œufs de différents ravageurs agricoles et forestiers. On observe de plus en plus souvent le parasitisme des œufs de la punaise marbrée des arbres et c'est pourquoi elle est actuellement considérée comme le meilleur candidat pour la lutte biologique.</p> <p>Les femelles vivent jusqu'à deux mois, se nourrissent de</p>

nectar et de miellat et pondent chacune jusqu'à 50 œufs, entre autres dans les œufs de punaises des arbres marbrées. Elles sont également capables de se nourrir des œufs des punaises ("Hostfeeding"), ce qui constitue une contribution importante à la lutte biologique contre les ravageurs.

Anastatus bifasciatus doit être introduit dans le cadre de programmes à grande échelle visant à créer un équilibre naturel entre la punaise marbrée des arbres et ses ennemis naturels. L'objectif est d'augmenter la force de la population de cet auxiliaire par des lâchers réguliers et suprarégionaux et de réduire la pression de population de la punaise des arbres marbrée au fil des ans.

C'est pourquoi il est recommandé de planifier et de réaliser cette stratégie de lutte biologique et les lâchers d'auxiliaires en commun dans le cadre de coopératives de producteurs, de fruitiers, de viticulteurs.

Application

1. Les lâchers doivent avoir lieu, si possible, dans des zones exemptes de produits phytosanitaires (p.ex. en bordure de vergers, de haies, dans des surfaces écologiques) et, si ce n'est pas possible, dans les installations.
2. N'ouvrir le flacon qu'à l'endroit de l'application et laisser les ichneumons s'envoler du flacon, ou suspendre le flacon ou le laisser dans un endroit ombragé. Récupérer les flacons vides lors des prochains lâchers.

Indications importantes

- Les traitements chimiques, en particulier les insecticides, doivent être évalués avec le plus grand soin pendant l'utilisation des auxiliaires et doivent être évités dans la mesure du possible. En cas d'incertitude, veuillez contacter l'équipe AGROLINE.
- Ne pas épandre les auxiliaires en cas de fort ensoleillement.
-

Autorisé en Suisse selon la liste des intrants du FiBL pour l'agriculture biologique.